



Confédération Générale
du Travail FORCE OUVRIERE

*Fédération Nationale De l'Enseignement,
de la Culture et de la Formation Professionnelle*

Académie de Toulouse

courriel : fnecfpfo.acad.toulouse@gmail.com

Tel : 06.48.22.13.68

Christian Robert
Coordonnateur FNEC-FP FO académie de Toulouse

A

Monsieur le Recteur de l'Académie de Toulouse

Objet : versement des primes des personnels enseignants

Albi, le 7 octobre 2020

Monsieur le Recteur,

Des personnels du premier degré et du second degré nous informent ne pas avoir touchés au mois de septembre la NBI, les primes REP et ISSR. Vos services nous informent que celles-ci ne seraient versées qu'au mois de novembre avec effet rétroactif.

Nous vous rappelons que l'article 20 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 indique que « *les fonctionnaires ont droit après service fait à une rémunération comprenant le traitement, l'indemnité de résidence, le supplément familial de traitement ainsi que les indemnités instituées par un texte législatif ou réglementaire.* »

Dès lors, les personnels concernés ayant bien effectué leur service doivent toucher dès ce mois-ci leurs indemnités et leurs primes.

Pour la FNEC FP FO, les personnels de l'Éducation nationale de l'Académie de Toulouse ne sauraient être traités plus défavorablement que les personnels des autres Académies.

Nous vous demandons donc de bien vouloir régulariser la situation financière de tous les personnels concernés immédiatement.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Recteur d'Académie, l'expression de mes respectueuses salutations.

Christian Robert, coordonnateur FNEC-FP FO Académie de Toulouse.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Robert', written over a vertical line.